

Courte randonnée au-dessus des gorges de l'Escaris, où chaque sortie du couvert forestier offre un panorama sur les petits villages en pierre et les vallées sauvages souvent creusées de gorges qui les accueillent.

DESCRIPTIF PAS-A-PAS

- 1 De **Pennes-le-Sec (alt. 770m)**, monter par la route d'accès en direction du **Grand-Bois**. **Emprunter** la D595A à gauche sur 600m
- 2 Au croisement du **Grand-Bois (alt. 740m)**, gravir à droite le chemin forestier en direction des **Gravelles**. **Après la montée, le chemin s'aplatit**. Plus loin, la piste se transforme en sentier qui se faufile entre les plis rocheux.
- 3 Au carrefour des **Gravelles (alt. 730m)**, **partir à droite** en direction des **Rochers des Blaches**. Le sentier, plat, parcourt un bois de hêtres. Au fond du cirque, le sentier franchit deux fois le ruisseau de Bramevache en montant par un large virage, puis arrive à l'embranchement des **Rochers des Blaches (alt. 870m)**, au pied des plis rocheux de la crête.
- 4 Continuer tout droit. Le sentier s'élève en courts lacets pour atteindre le **Pas des Blaches (alt. 1009m)**. Le sentier descend à flanc vers la gauche en travers de l'adret. Couper la D595A et poursuivre la descente par le sentier en face.
- 5 À **Serre-Long (alt. 750m)**, **obliquer en épingle à droite**. Passer en contre-haut de la ferme et continuer vers l'ouest. Au poteau **Chemin de la Chèvrerie (alt. 765m)**, poursuivre à droite, contourner la salle communale par la gauche et retrouver la mairie.

Pennes-le-Sec

En 1950, alors que le village était presque abandonné, Charles Piot, un important industriel grenoblois, achète 400ha de terrain (sur 930ha que compte la commune) et décide l'année suivante d'y installer le siège social de sa société. Les impôts locaux versés permettent la restauration du village. Elu maire, il en entreprend la reconstruction complète avec mairie, école, salle communale, restaurant, gîtes, temple, église. En sa mémoire, un buste a été érigé sur la place du temple, près de la salle communale. D'après « La Vallée de la Roanne, un vrai pays dans le Désert de Drôme » de Félix Mège.

Flore

La face nord de la montagne est recouverte naturellement d'une forêt de hêtres, près du village des pins d'Autriche ont été plantés afin de limiter l'érosion. Au-dessus du village on rencontre des buis, des chênes, des genévriers et des genêts vivaces avec une floraison jaune d'or au printemps.

Réalisation : Département de la Drôme - Service ESN - 06/2023 / Textes : Office de tourisme de la Vallée de la Roanne / © photo : M. Espéresse



LE DÉPARTEMENT

PAYS DIOIS

LES ROCHERS DES BLACHES



- 📍 Pennes-le-Sec
- 📏 7.3 km
- ⚙️ 340 m
- 🕒 2h 30mn

Assez facile

LES BONS PLANS A PIED

Office de tourisme du Pays Diois

Die : 04 75 22 03 03

Vallée de la Roanne : 04 75 27 53 10

www.diois-tourisme.com



Partir avec la carte IGN est vivement recommandé. Prévoir eau et nourriture et des vêtements adaptés à la marche. Prévoir sa sortie en fonction de son niveau et de la météo.



Départ : Temple de Pennes-le-Sec

Balisateur : 

Effort :



Assez facile

Technicité :

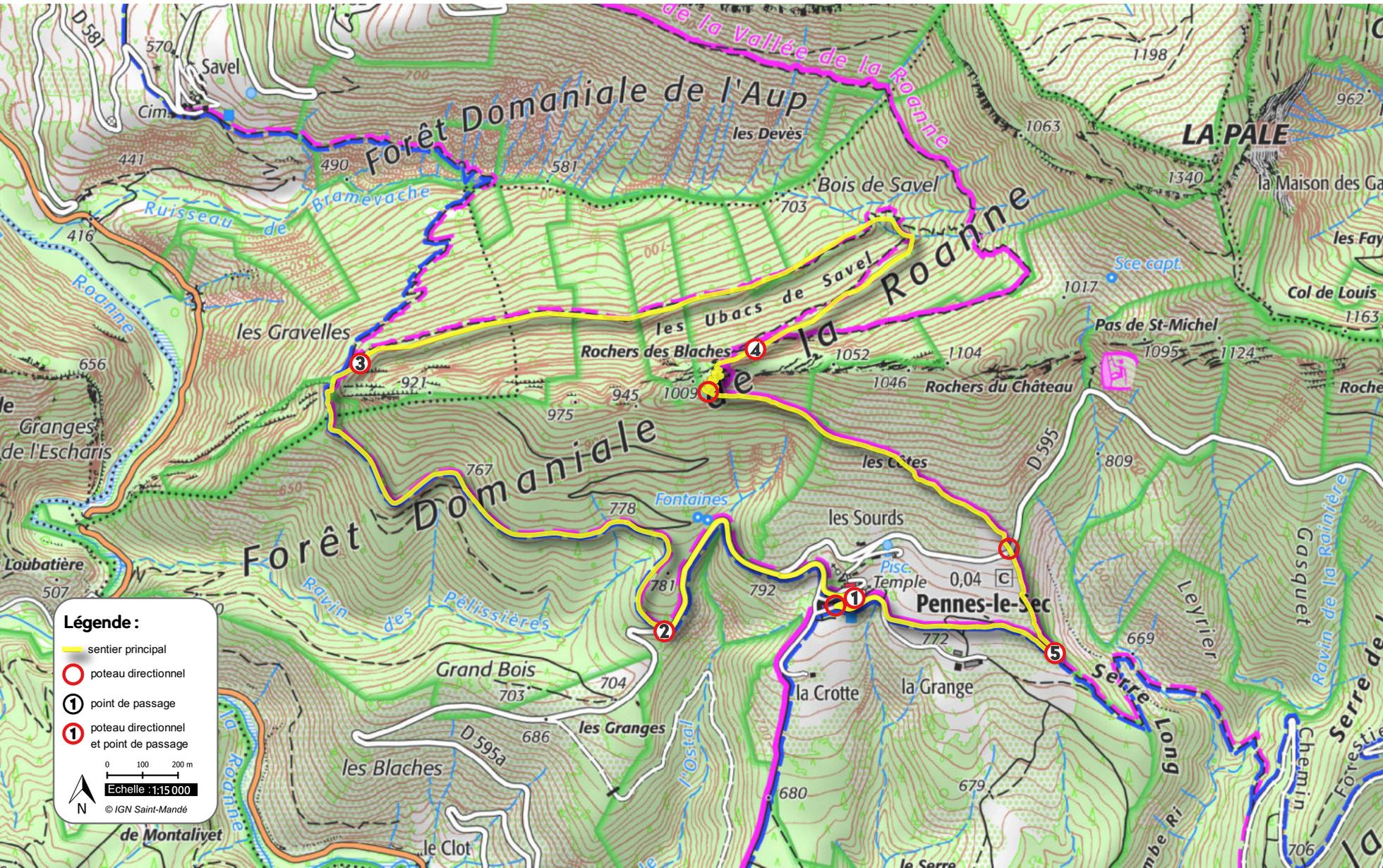


Peu difficile

Risque :



Peu élevé



Légende :

-  sentier principal
-  poteau directionnel
-  point de passage
-  poteau directionnel et point de passage

